a

LES PARCOURS DE LA FORMATION AM

Mon parcours de formation Permis AM.

BIEN COMPRENDRE LE PERMIS AM

	Option Cyclomoteur		Option Quadricycle léger
Ages	14 ANS		
Nombre de roues	2 roues	3 roues	4 roues
Définition	L1e	LZe	LGe
Vitesse	≤ 45 km/h		
Cylindrée ou puissance	50 cm3 ou 4 kW		
Poids à vide	- Code 79.02 porté sur le permis : limite aux véhicules de la catégorie AM à trois roues ou de type quadricycle léger		

LA FORMATION DE 8 HEURES

	LE PROGRAMME DE FORMATION					
Séquences	Durée	Intitulé	Contenu			
Séquence 1	2 Heures	 Formation pratique hors circulation 	 Equipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur, leurs rôles. Connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle). Contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité. Maîtrise technique du véhicule hors circulation. 			
Séquences 2 et 4	4 heures	■ Formation pratique en circulation	 Utilité et respect de la règle. prise d'information, communication et partage de la route avec les autres usagers. Facteurs et prise de conscience des risques. 			
			 Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules. 			

AUTO ECOLE DU CHEMIN 2 PLACE DU MARCHE, 94320 THIAIS

Tel: 01 48 53 88 50 – Courriel: <u>autoecoleduchemin@orange.fr</u>

SIRET 333 364 495 000 15 - APE 8553Z

TVA: FR23 333364495 – N° d'Agrément: E23 094 0003 0

	Séquence 3	2 Heures	■ sensibilisation aux risques	 Vitesse et conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage). Echanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse. Echanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation. 	
Les séquences doivent se dérouler dans l'ordre 1, 2, 3 et 4.					

A la fin de la formation, une attestation est remise par l'établissement auto-école. Elle permet de conduire un véhicule de la catégorie AM pendant une durée de quatre mois à compter de la date de sa délivrance, sur le territoire national. Au-delà de ce délai, vous devez être titulaire du permis AM.

Tel: 01 48 53 88 50 – Courriel: <u>autoecoleduchemin@orange.fr</u>

SIRET 333 364 495 000 15 - APE 8553Z

TVA : FR23 333364495 – N° d'Agrément : E23 094 0003 0